LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 5 heures.
Musée Commercial. — Rue de Lombard, de 10 h. à 4 h.
Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 5 heures.
Musée Houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.
Musée d'histoire naturelle. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 4 heures.
Course intercolaire. — Départ à 10 heures du matin, au poste d'octroi, Grand Boulevard. Arrivée à 11 heures, au même endroit.
Concert populaire. — Place des Halles Centrales, de 4 à 6 heures, par la Fanfare de Fives et le Chœur des XXX.
Syndicat des Débitants de boissons. — A 3 h., conférence, salle « Lilliana », contour de l'Hôtel-de-Ville.
Bal de halle. — A 3 heures, boulevard des Ecoles, au tamis et à la pelote.
Voyageurs et Employés de Commerce. — A 4 heures, assemblée générale, au siège, rue de l'Hôpital-Militaire.
Kermesse de Moulins-Lille. — Bal populaire, place Arago.
Concerts militaires. — A 4 heures, place Catinat, par la fanfare du 16e bataillon de chasseurs, et à l'Esplanade, par la musique du 43e.
Salle de Spectacle. — A 8 heures, représentation populaire pour les « Colonies de Vacances. »
Omnia-Palace. — Matinée à 3 h. et soirée à 8 heures et demie.
Moulin Rouge. — Matinée à 4 heures et soirée à 8 heures et demie.
Jardin des Fleurs. — Ouvert toute la journée.

UN JOLI TEINT EST TOUJOURS ENVIÉ

Il est tout naturel qu'on envie une femme à la peau saine et au teint frais. Il est facile d'arriver au même résultat, Mesdames, si vous faites bien attention au savon que vous employez. Le Savon Cadum, possédant les propriétés curatives du Cadum, le merveilleux remède, permet à toute femme de conserver sa peau en parfait état de santé et de rehausser l'éclat de son teint. Essayez-le et vous serez étonnées. Toutes pharmacies 1 fr. 7597

AUTOUR D'UN DRAPEAU

Nouvel interrogatoire et nouvelle confrontation

L'instruction de cette affaire semble à présent définitivement close. Dans la journée d'hier, M. Delalé, juge d'instruction, a de nouveau entendu et pour la dernière fois, les inculpés, en présence de leurs avocats, Mes Ch. de Lauwereyns pour le jeune Vesque, et Me Maquart, pour les quatre autres. Il les a ensuite confrontés avec les témoins.

Un agent de police entendu a déclaré que c'est spontanément que la jeune Vesque lui a remis le couteau avec lequel il venait de frapper l'un de ses adversaires, et qu'il s'est lui-même mis à la disposition de la justice. L'agent croit se rappeler qu'en cours de route, alors qu'on se dirigeait vers le poste, un des « bouchonneux » frappa le jeune homme d'un coup de poing. Contrairement aux déclarations laissant supposer que le jeune Vesque était, au moment des faits, tout à la joie d'avoir achevé ses examens pour Saint-Cyr, il a été établi qu'il avait, en effet, commencé la veille ses examens, avec ses camarades du Lycée de Lille, mais qu'il devait subir le lendemain, les principales épreuves, ce qu'il a fait de reste.

Quant aux bouchonneux, ils ont affirmé, comme ils l'avaient fait précédemment, avoir usé de violences à la suite de l'intervention inopportune du fils du capitaine.

Buvez vos Fraises avec
Le SUCRE BÉGHIN
Sucre à Fraise en boîtes de 1 kilog et de 500 grammes 7218

Œuvre des Colonies de Vacances

La Feuille d'Etain

C'est aujourd'hui dimanche, à sept heures et demie, qu'a lieu, à la Salle de Spectacle de la place Sébastopol, le grande représentation populaire donnée au bénéfice de l'Œuvre des Colonies de Vacances, avec le concours du Club des Vingt et l'Union dramatique Lilloise.

On jouera les « Petits Oiseaux », comédie de Labiche, et « le Flibustier », drame de Jean Richepin.

SAVON du CONGO Méfiez-vous des Imitations

Délégation cantonale

Nous apprenons avec plaisir que notre ami Henri Spriet, avocat, vient d'être nommé délégué cantonal.

Toutes nos félicitations.

Le Lycée Fénelon

ET LE BREVET ÉLÉMENTAIRE

Voici le nom des jeunes filles, élèves du Lycée Fénelon, de Lille, qui ont été reçues à la session de juin, aux examens du Brevet élémentaire :

Mlles Benoit Lucie, Bosquette Suzanne, Cadot Madeleine, Cagnard Marie-Louise, Crémer Thérèse, Crétin Yvonne, Dordin Germaine, Drouies Camille, Flévet Fernande, Gilson Andrée, Greux Clémence, Jourdain Marthe, Kuntz Antoinette, Kuntz Madeleine, Leclercq Roseline, Lemaire Augusta, Leyher Marie-Thérèse, Mairesse Jeanne, Niclot Marie-Thérèse, Senaux Jeanne, Sengier Lucienne, Théry Henriette, Tellier Aline.

SAVON N.-D. DE LA TREILLE

Savon pur pour le linge et le ménage avec sachet parfumé. — *Victor Vaissier*

UN RICHE INDUSTRIEL VOULAIT S'AMUSER

Un industriel de Tourcoing, probablement pour oublier la monotonie du foyer conjugal, alla se distraire, il y a de cela un mois, dans un café de nuit de notre ville, où les marchandes de sourires se disputent la faveur des clients de dix heures du soir à trois heures du matin.

Une d'elles, Virginie Decocq, 20 ans, demeurant à Croix, réussit à séduire l'industriel qui lui offrit un souper fin, copieusement arrosé de vins choisis.

Il arriva ce qui devait arriver. Au son des valses lentes que dégageait un orchestre de tziganes, et le champagne aidant, le riche industriel ne tarda pas à rélanger ses idées noires au quatrième dessous de sa conscience. La vie lui apparut d'un rose si rose, et les charmes de sa compagne si puissants, qu'il n'hésita pas à accompagner celle-ci dans un endroit discret...

Le lendemain, à son réveil, il constata l'absence de quelques billets de banque qu'il avait mis la veille dans son portefeuille. Mais la riche industriel était trop riche pour s'arrêter à si peu de chose. Il passa là-dessus, le sourire sur les lèvres, et se consola en emmenant Virginie Decocq à Bruxelles, où ses affaires l'appelaient.

Là, le deuxième acte de la comédie se déroula identique au premier. Souper, vins fins, tziganes et... portefeuille allégé ,rien n'y manqueit. L'industriel fit grise mine, mais eut toujours les mêmes prévenances vis-à-vis de sa compagne.

Les affaires terminées en Belgique, le couple revint à Lille, où la même scène se reproduisait pour la troisième fois.

Estimant alors que les quatre mille francs dont il avait été allégé représentaient une somme assez respectable, et voulant mettre un terme à l'indélicatesse de se peu scrupuleuse conquête, il alla déposer contre elle une plainte à la suite de laquelle Virginie Decocq lui arrêtée hier matin.

Je ne fume que le NIL

UN VIEILLARD DISPARAÎT

M. Henri Baert, 19 ans, poisseur, demeurant à Lomme, rue du XXe Siècle, se promenait à bicyclette, allée des Marronniers, lorsqu'aux environs du Pont Napoléon il rencontra Pierre Aussens, 19 ans, qui lui demanda sa machine pour aller faire un tour.

Henri Baert agréa ce son désir, mais ne revit jamais son vélo.

On recherche l'audacieux filou.

PITIÉ POUR LES ANIMAUX

Samedi après-midi, vers cinq heures, à l'angle des rues des Arts et de Roubaix, s'abattait un vieux cheval attelé à la voiture de M. Tiberghien, messager, rue Leverrier, 30, à Roubaix. Le charretier s'acharne à coups de pied sur la pauvre bête, qui était grièvement blessée, au milieu des protestations du public indigné. Après un quart d'heure de martyre, le cheval fut relevé, au lieu de lui donner un peu de repos, le conducteur l'attela et lui allongea un coup de pied dans le poitrail. Le cheval retomba peu après et il fut roulé sur le sol pendant trois quarts d'heure. Enfin, on le releva avec un timon que l'on dut passer sous lui.

Comme le messager voulait le faire remettre dans les brancards, malgré ses blessures, un membre de la Ligue Protectrice des Animaux fit dresser deux contraventions par l'agent Latinie, pour surcharge et mauvais traitements.

DOUBLE PARADE D'EXÉCUTION

Hier matin, à dix heures, a eu lieu, dans la cour de la Citadelle de Lille, la parade d'exécution du cavalier Vignaux, du 2e régiment étrangers, coupable de complicité de vol, de désertion à l'intérieur avec emport d'effets, et celle du cavalier Guillemot, du même régiment, coupable de complicité de désertion, de vols et de désertion.

Le premier avait été condamné par le conseil de guerre à huit ans de réclusion, à la dégradation militaire et à dix ans d'interdiction de séjour ; le deuxième à cinq ans de réclusion, à la dégradation militaire et à dix ans d'interdiction de séjour.

Après la parade les deux condamnés, qui relèvent désormais des maisons pénitentiaires civiles, ont été remis entre les mains des gendarmes.

CONCERT MILITAIRE

Dimanche 30 juin 1912, place Catinat, concert de 4 à 5 heures, par la Fanfare du 16e bataillon de Chasseurs à pied.

Programme : Grand'Route, allégro, Gandefroy ; Reisiem, ouverture, Meister ; Oh ! Maman, valse, Guillemet ; Petite Bretonne, polka, Cellier ; Vierge Folle, valse, Elémant ; Allons, en route, allégro, Fremeaux.

COFFRES FORTS 31, rue ROYALE LILLE **GRUSON** 7191

LA MÉDAILLE DE 1870-71 AUX BELGES

Par arrêté royal en date du 8 avril dernier, la médaille commémorative de la campagne de 1870-71 a été conférée aux Belges dont les noms suivent : MM. J.-B. Berten, C. Depaux, F. Smits, J.-B. Van Holderbeke, à Lille ; M. C. Hanssens, à Wattignies ; M. G.-A. Roisaert, à Saint-Pol-sur-Mer, et M. J.-J. Behaeghel, à Steenwerck.

M. Meichior, consul de Belgique à Lille, remettra cette semaine, aux titulaires, les insignes et les brevets de ces distinctions.

UNE GRÈVE

A la métallurgie Maunier, rue des Processions, quinze ouvriers frappeurs se sont mis en grève, vendredi, réclamant une augmentation de salaire.

On croit que le travail sera repris lundi.

UNE VOITURE SE RENVERSE

Hier matin, vers 9 heures et demie, devant le n° 46 du boulevard de la Liberté, une voiture du train des équipages, attelée à trois chevaux et remplie de bottes de paille, s'est renversée.

Le soldat qui la conduisait a pu sauter à temps de son siège, sans être blessé.

Les Maux d'Estomac

sont guéris par le traitement de la Grande Chartreuse. Dépôt central L. et R. Associations, herboristes de 1re classe, 46, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille, hosotel à bas, rue de Poitiers-Ribbour. Le traitement 0 fr. 60, par poste 0 fr. 75. Téléphone 26.35. 7190

VENTES PAR MM. LES NOTAIRES DE LILLE

Dans la séance du vendredi 28 juin 1912, au local de la Chambre, 7, rue de Puébla, il a été adjugé, savoir :

1° Lille, (Fives), 7, rue de Lannoy, maison pour 14.000 francs, montant de la mise à prix.

2° Lille, 6, rue du Mont-de-Piété, maison pour 10.200 francs, sur mise à prix de 6.000 francs.

3° Lille, 7, rue d'Amiens, propriété avec 3 corps de bâtiments, jardin et 652 m. q. de terrain, pour 57.700 francs, sur mise à prix de 40.000 francs.

CONCERT MILITAIRE

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui dimanche 30 juin, à l'Esplanade, de 4 à 5 heures, par la Musique du 43e régiment d'infanterie :

1° Allons, en Route !, pas redoublé, Fremaux. — 2° La Poupée de Nuremberg, ouverture, Adam. — 3° La Mort du Cid, J. Jaubert. — 4° Mignon, gavotte, A. Thomas. — 5° Le Bal Masqué, fantaisie, Verdi. — 6° Une Soirée au bord du Lac, fantaisie pour hautbois, Leroux.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Le bureau des retraites ouvrières, à la mairie, restera ouvert lundi 1er et mardi 2 juillet, jusqu'à 8 heures du soir, et mercredi 3 juillet, jusqu'à minuit.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Société de Secours mutuels des Voyageurs et Employés de Lille

L'assemblée générale semestrielle aura lieu le dimanche 30 juin prochain, à quatre heures très précises, au siège social, 134, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. — Entrée interdite aux personnes étrangères à la société.

Prenez régulièrement à tous vos repas **L'eau Minérale de St-Amand (Source Tonkin)** vous éviterez la goutte et les rhumatismes

ROUBAIX

DANS LA POLICE

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Delfed, commissaire de police du 2e arrondissement, vient d'être désigné pour remplir les fonctions de chef de la sûreté en remplacement de M. Dagnesse, nommé commissaire central de classe exceptionnelle à Nancy.

L'INDÉLICAT COCHER

Procès-verbal pour vol d'objets de harnachement au préjudice du loueur Jules Merz-Motsaingham, rue de Sébastopol, 49, a été dressé contre le nommé Pierronne Arthur, 31 ans, cocher, demeurant rue de Tourcoing, 52, à Wasquehal.

TOURCOING

LE PAIN CHER

Les coopératives de boulangerie s'agitent à Tourcoing. Elles ont tenu, vendredi, à 8 heures du soir, une très longue réunion à laquelle assistaient près de 600 personnes.

M. Niquel, délégué des coopératives, présidait, entouré de MM. Ledoc, Brasseard, Lodois Honoré, Vandevenne, adjoints au maire ; MM. Bouche, Scalbert, Defio, Flament, Rompteau, Rollin, Pierpont, Henri Robert, Pierre Barlez, conseillers municipaux, ainsi que les administrateurs des coopératives.

M. Niquel explique tout d'abord le but de la réunion, et M. Rollin, conseiller municipal, lit une lettre de M. Dron, s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion, mais promettant son intervention auprès des pouvoirs publics. On lit aussi un télégramme de M. Grousson qui fait la même promesse.

Après que plusieurs orateurs eurent fait connaître les mesures qu'ils croyaient possibles de porter remède à la cherté des vivres, les ménagères votent l'ordre du jour suivant :

« Les coopérateurs et consommateurs, réunis le 28 juin 1912, au nombre de 600, dans la salle des Hospices, rue de Tournai, protestent énergiquement contre la cherté toujours croissante des blés et par conséquent de la farine et du pain ; demandent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour ramener le plus rapidement possible le blé à son cours normal.

« L'admission temporaire ne pouvant rendre aucun avantage aux consommateurs, nous invitons les élus députés de Tourcoing à reprendre l'un ou l'autre des projets dernièrement déposés à la Chambre ou même les considérants développés au moment de l'augmentation des droits de 1898 et d'intervenir auprès du gouvernement pour enrayer de suite la crise actuelle.

PAUVRE CHAT

M. Jacquart, ouvrier, demeurant, rue de la Martière, n'avait pas vu son chat depuis trois jours, lorsqu'il apprit que M. Tanche Victor, 35 ans, peintre, même rue, l'avait tué dans son jardin d'un coup de carabine.

M. Jacquart a porté plainte au 3e arrondissement, et M. Tanche s'est vu gratifié d'une contravention.

CAMPAGNE DE 1870-71 ET LES BELGES

Nous apprenons que par arrêté royal du roi des Belges, du 5 avril, MM. L. Barrath, C.-J. Lemaire, V.-F. Libre, H. Shaya, de Tourcoing ; Denturck, J. Savoie, S. Vanholderbecke, C. Van de Woestyne, d'Halluin ; L.-A. Leroux, de Marcq-en-Baroeul ; C. Houbéthier, de Linselles, et C. Verhaist, de Roncq, ont reçu la médaille commémorative de la campagne de 1870-71.

PHARMACIENS DE SERVICE

MM. Leceuvre, 227, rue de Dunkerque ; Basse, 56, rue de la Croix-Rouge ; Demeure, 34, rue de Lille.

JEUNESSE INCORRIGIBLE

Les jeunes Vandevelde Jean-Baptiste, 17 ans, rue Colbert, 206 ; Lesage Gustave, 10 ans, rue de la Potente, 141 ; Coquet Emile, 9 ans, rue du Laboureur, 8, s'amusaient, à 10 heures du matin, rue du Général-Girardot, dans une nouvelle construction appartenant à M. Bourgeois, entrepreneur. Ils y commirent des dégâts.

TOUJOURS LES TOUTOUS

De pauvres toutous abandonnés par leurs propriétaires circulent librement dans les rues sans muselière, alors sont-ils recueillis par la charrette à chiens.

Trois toutous ont été capturés et quatre contraventions ont été dressées contre des propriétaires qui ont oublié l'arrêté municipal.

IL ÉTAIT IVRE

Bettel Alphonse, marchand de bois ambulant, rue du Moulin-Fagot, cour St-Pierre, quand il a trop caressé le petit verre, ne doit pas aimer les chiens. Il était pris de boisson et il frappait chaleureusement un chien attelé à une voiture, et qui plus qui, le pauvre animal ne lui appartenait pas. Conséquence : contravention.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Une médaille d'honneur et diplôme ont été décernés à M. Lecoutre Oscar, ancien soldat au 2e bataillon de chasseurs, pour acte de courage. L'arrêté ministériel est du 19 janvier 1912.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— Chez M. Catteau Tranteaux, entrepreneur, rue du Brun-Pain, M. Dassonville Alfred, 33 ans, maçon, par suite d'une glissade des bastings, est tombé dans une cave. Entorse péronéo-tarsienne du pied gauche. 20 jours de repos.

— Chez M. Van Brackel, entrepreneur de peinture, rue de Menin, Louis Wiis, 30 ans, peintre, a basé le genou gauche sur l'appui d'une barrière. Contusion du genou gauche avec ecchymose. 15 jours de repos.

— Chez MM. François Masuré frères, rue de Paris, M. Nys Edouard, 41 ans, rattacheur, en plaçant une corde, s'est fait une coupure du doigt, 12 jours de repos.

— Chez M. Camille Debacker, fabricant, rue de Tournai, M. Paul Lecomte, 39 ans, tisserand, a eu la main prise dans les organes d'un métier à tisser. Ecrasement de la main droite et plaies contuses. 15 jours de repos.

LA COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire s'est réunie hier soir. M. Julien, directeur du service d'hygiène, assisté de MM. Sevin, directeur du service des bâtiments ; Boileau, Tétard, Bruneau et Fouquet, conseiller général. Ces messieurs ont visité certains quartiers et ont prescrit divers travaux notamment au sujet des écoulements des eaux ménagères, etc.

Visitez Ostende la Reine des Plages

Toutes les premières attractions. — Fêtes artistiques, sportives et mondaines.—Bains de mer. — Eaux artésiennes. no.7504

AUTOUR DE LILLE

HALLUIN

Excursion scolaire. — Les élèves de l'Ecole supérieure et Pensionnat Pinchart, ont visité jeudi dernier, le Jardin-Ecole d'Haubourdin.

Grâce à l'obligeance et aux explications de M. Laridan, ancien directeur du Pensionnat, et créateur de ce beau jardin, les élèves ont fait une promenade très agréable et très instructive.

HELLEMMES

Fête des Ecoles. — Lundi 1er juillet. — Les enfants des écoles seront réunis à deux heures et demie précises, rue Sadi-Carnot.

Ceux du groupe J. Ferry se placeront face à la rue Ferdinand-Mathias.

Tous les élèves seront ensuite conduits en cortège, précédés de la « Fanfare des Cheminots », à la prairie Desfontaine, à Annappes, en face la Brasserie Dubus et Catry, où aura lieu un goûter champêtre.

Pendant la fête, la Fanfare des Cheminots exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire.

Ne portez pas les appareils à ressort sans essayer

HERNIE

Les appareils VUACHET, de Paris, sont LES SEULS sérieux et efficaces pour les affections du ventre et de la matrice chez la femme.

Vous êtes hésitant, surtout en présence de la multiplicité des inefficaces bandages et ceintures méthodes qui revendiquent le monopole de la guérison.... N'oubliez pas que le seul traitement SCIENTIFIQUE et RATIONNEL est celui qui guérit rapidement d'une façon *sûre, certaine*, et, surtout, empêche le retour !

Cette persistance d'action curative, le traitement institué par les appareils à soupape et

Appareils à air comprimé sans ressort
Appareils aimant médical
Ceintures, Maillot pour Dames

le renommé spécialiste VUACHET, 25, rue de l'Aqueduc, Paris, a le droit de la revendiquer hautement après avoir fait ses preuves durant plus de TRENTE ANNÉES consécutives.

Les merveilleux résultats obtenus et confirmés par plus de *soixante mille attestations* aussi formelles que spontanées, permettent d'affirmer que, dans cet unique traitement à la portée des bourses les plus modestes, les hernieux des deux sexes qui, *sans succès*, ont tout essayé, pour retrouver leur intégrité, peut en avoir la *certitude* de trouver la cure *idéale* qui leur permettra, sans gêne ni interruption de travail, de reconquérir *rapidement* leurs forces et leur activité.

Démonstration et essais gratuits.

Le renommé spécialiste reçoit et fera lui-même l'application de ses merveilleux appareils à air comprimé sans ressort, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

LILLE, Hôtel du Commerce, 2, rue de Béthune, le 29 de chaque mois.
DOUAI, Hôtel du Commerce, le 29.
DOUAI, Hôtel du Grand-Bazel, le 28.
LILLERS, Hôtel du Commerce, le 27.
LENS, Grand-Hôtel, le 26.
BETHUNE, Hôtel de France, le 25.
CAMBRAI, Hôtel du Mouton-Blanc, le 24.
DENAIN, Hôtel de l'Europe, le 23.
LE CATEAU, Hôtel du Nord, le 22.
CAUDRY, Hôtel de la Gare, le 21.
AVESNES, Hôtel du Nord, le 20.
VALENCIENNES, Hôtel de Flandre, le 19.
MAUBEUGE, Hôtel du Grand Cerf, le 18.
PARIS, tous les jours, de 9 h. à 7 h. 145, rue de l'Aqueduc.

CROIX

Commission d'assistance. — Sous sa dernière réunion, sous la présidence de M. Tellier, maire de Croix, la Commission d'assistance a nommé aux bureaux comme suit : Vice-Président, M. Louis Bernard ; Ordonnateur, M. Déjardin ; Secrétaire, M. Delrue.

A l'unanimité, la commission vote des félicitations à M. Lemrenier, pour sa bonne collaboration.

Toutes ses félicitations à notre ami Bernard.

THUMESNIL

Aux Sociétés Unies. — Aujourd'hui dimanche, de 11 heures à 12 heures, dans la cour de l'Ecole de garçons, place Victor-Hugo, tir à la carabine Lebel, offert aux sociétaires.

SECLIN

Comice agricole. — Seclin est en fête aujourd'hui. Le comice agricole y tient ses assises. La municipalité républicaine de Seclin a voulu bien faire les choses et elle qui, en grand sentiere, savent ses hôtes aujourd'hui, verront quelle précieuse collaboration elle a apportée aux organisateurs. La fête solennelle promet d'être des plus réussies. C'est de bon augure pour les réjouissances que devront, à la nouvelle municipalité, les habitants de la coquette commune de Seclin, et tous hôtes toujours bien accueillis.

PONT-A-MARCQ

A l'Association Amicale des Anciens Elèves. — C'est le 22 juillet prochain qu'aura lieu l'excursion à Malo et à Dunkerque des membres de cette société. Ceux qui n'auraient pas encore donné leur adhésion sont priés de s'inscrire avant le 15 juillet, dernier délai.

Un grand concours de tir à la carabine comportant plus de 300 fr. de prix en espèces et en nature, aura lieu les dimanches 7 et 21 juillet, 4, 11, 18 et 25 août, et 1er, 8, 15 et 22 septembre, de 3 à 7 heures du soir, à l'Ecole de garçons. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Lefebvre, instituteur, directeur de l'Association.

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

La grève DES INSCRITS MARITIMES

Paris, 29 juin.

Les inscrits maritimes ont accepté la proposition d'arbitrage avec la Compagnie des Messageries Maritimes.

Le Ministre de l'Intérieur va convoquer les délégués des inscrits en vue d'organiser cet arbitrage, que, comme on le sait, la compagnie a déjà accepté en principe en exécution de son cahier des charges.

A MARSEILLE

Marseille, 29 juin.

Au cours de la réunion qui a été tenue dans la soirée, les inscrits maritimes apprirent que deux grandes Compagnies de remorquage qui se trouvent intéressées dans le conflit actuel, acceptent l'augmentation de salaire demandée par le personnel.

M. Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., propose alors à l'assemblée de décider que les équipages de ces remorqueurs débarqueraient de suite si les Compagnies s'entêtaient sur contrat à faire droit aux réclamations formulées.

AU HAVRE

Le Havre, 29 juin.

Les inscrits maritimes ont tenu leur réunion habituelle. Ils ont décidé de continuer la lutte, certains qu'ils sont du concours de leurs camarades des autres fédérations.

20 hommes du transatlantique « France » ont comparu cette après-midi devant le Tribunal maritime et commercial présidé par M. Thomas, chef du service de l'instruction maritime, pour répondre de l'abandon de leur bord.

14 d'entre eux ont été condamnés à 15 jours de prison ; 4 mineurs ont bénéficié de la loi de sursis.

Un cas a été réservé pour supplément d'informations et un mousse a été acquitté.

Les condamnés se sont pourvus en cassation.

L'incident russo-allemand

La mise en liberté prochaine du capitaine Kostewitch

Saint-Pétersbourg, 29 juin.

Un télégramme de Berlin aux journaux du soir annonce pour lundi la mise en liberté du capitaine Kostewitch.

L'accident du "Jules Michelet"

Toulon, 29 juin.

Le vice-amiral Lebrie s'est rendu cet après-midi à l'hôpital Saint-Mandrier, où il a procédé à la remise aux marins blessés à la suite de l'explosion qui s'est produite à bord du « Jules Michelet », des médailles d'honneur, d'or et d'argent.

Le vice-amiral s'est ensuite rendu au dépôt mortuaire, où il a épinglé sur le drapeau qui recouvre chaque cercueil, la médaille d'honneur attribuée aux défunts.

Les obsèques solennelles des cinq victimes auront vraisemblablement lieu dans l'après-midi ; les corps seront ensuite transportés au pays natal des défunts, aux frais de l'Etat.

Les condoléances de la Marine russe

Paris, 29 juin.

Le ministre de la marine impériale russe a envoyé un télégramme au Ministre de la Marine pour lui exprimer ses condoléances personnelles à l'occasion de l'accident du « Jules Michelet ».

Houssard est condamné à 20 ans de travaux forcés

Tours, 29 juin.

Le procureur de la République ayant prononcé un réquisitoire sévère, Me Bernard, avocat de la partie civile et Me Henri Robert pour Houssard, plaidèrent tour à tour. Me Henri Robert s'efforça surtout de faire écarter la préméditation. Il conteste aussi que Houssard ait tué pour de l'argent ; enfin il réclame l'acquittement de son client.

Mais après une courte délibération, le jury rapporte un verdict affirmatif sur la question de meurtre et sur la question de préméditation ; il accorde cependant le bénéfice des circonstances atténuantes.

En conséquence la Cour condamne Paul Houssard à **vingt ans de travaux forcés.**

Au Parti Républicain démocratique

Paris, 29 juin.

Le banquet du parti républicain démocratique a eu lieu ce soir, à l'Hôtel Moderne : y assistaient plus de 500 convives.

M. Carnot présidait, parmi les convives, outre les membres non parlementaires, le conseil supérieur du parti républicain démocratique et les délégués et représentants du parti, on remarquait MM. Emile Loubet, Jonnart, député ; Ribot, ancien président du conseil ; Lépine, préfet de police ; Drelon, député, etc.

M. Carnot a le premier pris la parole et fait l'éloge de la mutualité.

Puis il a porté un toast à MM. Fallières et Emile Loubet.

L'AVIATION

Au Meeting de Vienne

Vienne, 29 juin.

Au meeting international d'aviation qui s'est disputé en concours d'atterrissage sur point fixe, Garros est arrivé premier, battant de très peu Vialhu, qui s'est placé second.

Deux chutes se sont produites, celle de Moineau et de Bergmann, mais ils réussirent à s'en tirer sans blessure.

De Mourmelon à Meaux

Issy-les-Moulineaux, 29 juin.

L'aviateur Olivaros, sur biplan, ayant à son bord le capitaine aviateur Gilbert, est arrivé à Issy-les-Moulineaux à 8 heures du soir, il avait quitté Meaux à 7 h. 15.

L'aviateur volant de Mourmelon avait dû faire escale à Meaux, par suite d'une panne.

MORT d'un officier aviateur espagnol

Madrid, 29 juin.

Le capitaine aviateur Pierre Payo, récemment blessé à la suite d'une chute, est décédé.

Un officier aviateur tué

Metz, 29 juin.

Au moment d'atterrir au champ de Frascati, l'aviateur militaire, le lieutenant Laver, a été victime d'un accident, l'appareil qu'il pilotait ayant heurté violemment le sol, capota.

L'officier a une blessure grave à l'arcade sourcilière ; l'appareil est complètement brisé.

Bruits de crise ministérielle EN ESPAGNE

Madrid, 29 juin.

Le débat sur le projet d'administration régionale relatif à la Catalogne a commencé hier à la Chambre. Ce projet rencontre une vive opposition même de la part des députés de la majorité. Deux de ces derniers l'ont vivement combattu. Leurs discours ont été accueillis par les applaudissements unanimes de la Chambre. Ansei M. Canalejas, qui a fait du projet une question de cabinet, a-t-il télégraphié au roi pour lui faire part du résultat de le séance. Le souverain, qui se trouve actuellement à la Granja où il doit passer une quinzaine de jours avant de se rendre à Saint-Sébastien a prié le premier ministre de venir déjeuner avec lui pour s'entretenir de la situation.

Le bruit court que le projet pourrait bien provoquer une crise ministérielle. Quoi qu'il en soit les ministres doivent se réunir en conseil ce soir, et il se pourrait que les délibérations qui auront lieu à cette occasion décidassent du sort du cabinet.

LES BANDITS

A l'instruction

Paris, 29 juin.

M. Gilberl a entendu cet après-midi le notaire Tintant, de Pontoise, auquel il a fait recommencer le récit de la tentative de cambriolage de la part des bandits de la rue Ordener.

Le juge se servira de ce récit détaillé pour confondre Lévin, qui dit avoir pris part à ce cambriolage.

La Santé de l'Impératrice d'Allemagne

L'Impératrice d'Allemagne a fait, comme on sait, cette année, une cure prolongée à Mannheim. Mais aucune information de nos correspondants ne nous a présenté la santé de l'impératrice comme sérieusement atteinte. C'est pourquoi nous reproduisons sous toutes réserves une dépêche de l'agence Fournier ainsi conçue :

« Londres, 29 juin.

« Le bruit court que la santé de l'impératrice d'Allemagne donnerait lieu dans son entourage à des inquiétudes ».

EFFROYABLE DRAME

Méziéres, 29 juin.

Un effroyable drame s'est produit sur la frontière, à 4 kilomètres de Sedan. Un garde-chasse surveillait un braconnier dans un bois, quand ce dernier l'aperçut, il lui tira un coup de fusil ; le malheureux garde-chasse tomba grièvement blessé.

Le meurtrier s'élança aussitôt sur sa victime et l'acheva à coups de crosse de fusil, mais l'arme étant restée chargée, le coup partit et atteignit mortellement l'assassin, qui s'affaissa à côté de sa victime.

Le Bi-Centenaire de Rousseau

Genève, 29 juin.

Les fêtes organisées à l'occasion du bi-centenaire de J.-J. Rousseau ont été célébrées aujourd'hui ; la ville était superbement décorée de drapeaux.

Le comité d'organisation a reçu les invités à l'Ile Rousseau. Plusieurs discours ont été prononcés devant une assistance nombreuse.

Dans l'après-midi, un cortège comprenant environ 40.000 personnes s'est déroulé à travers la ville, mais une tempête d'eau s'abattit sur la ville et a contraint les assistants à se disperser.

On a dû renoncer à chanter les cantates en l'honneur de J.-J. Rousseau.

DANS LA RÉGION

NORD

MARCHIENNES

Acte de courage. — Samedi, vers 4 heures de l'après-midi, le petit Cyrille Hermant, passant le long de la Scaque, près du pont de Marchiennes, laissa tomber dans la rivière un sac qu'il portait à la main. En voulant le rattraper, il tomba à l'eau. Fort heureusement passait M. Arthur Lefebvre-Sarrut, verrier, qui, après avoir affronté plusieurs plongeons, ramena sur la berge le jeune imprudent.